

en ligne en ligne

BIFAO 78 (1978), p. 165-170

Marek Marciniak

Un reçu d'offrande de Deir el-Bahari [avec 1 planche].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

UN REÇU D'OFFRANDE DE DEIR EL-BAHARI

Marek MARCINIAK

Malgré l'abondance du matériel hiératique préservé sur les ostraca et provenant du terrain même de Deir el-Bahari et de ses environs (1), cet endroit nous fournit, même maintenant encore, des ostraca hiératiques. Les travaux menés par la Mission Polonaise sur ce site depuis 1960 jusqu'aujourd'hui (2) ont donné plusieurs autres exemplaires d'ostraca formant un nouveau matériel d'une importance considérable, complétant le matériel hiératique du même genre déjà publié (3). Ces ostraca peuvent être divisés en deux groupes selon l'endroit de leur trouvaille; l'un concernant l'activité architecturale et la construction du temple funéraire de Thoutmosis III (4) et l'autre relatif directement ou indirectement à la construction du temple funéraire de la reine Hatchepsout (5).

(1) La majorité fut publiée dans Hieratische Papirus Berlin, III, pl. 30; Černý, Gardiner, Hieratic Ostraca, pls. 16, 17, 20, 32, 56; Hayes, Ostraca and Namestones from the Tomb of Sen-Mut (n° 71) at Thebes, New York 1942; JEA 46 (1960), pp. 29-52, pls. IXXIII.

(2) D'abord au sud du temple d'Hatchepsout sur l'emplacement du temple funéraire de Thoutmosis III et ensuite, en collaboration avec les Ateliers Polonais de Reconstruction des Monuments Anciens au temple funéraire de la reine. Pour l'histoire de la découverte et les trouvailles cf. K. Michałowski, «Les Polonais à Deir el-Bahari », Archeologia, n° 9, Mars-Avril, pp. 66-73; M. Marciniak, Deir el-Bahari I, Bibliographie, pp. 4-12; J. Lipinska,

Deir el-Bahari II, 1977; Etudes et Trav. VII (1973), pp. 253-263; Etudes et Trav. VIII (1975), pp. 341-349; Etudes et Trav. IX (1976), pp. 241-261.

- (3) Quelques ostraca ont été mis au jour par la Mission de l'Institut Allemand d'Egyptologie au Caire lors des fouilles du tombeau d'Intef sur la nécropole d'Assasif, dont un comportant une date (information du Dr. D. Arnold). Ce matériel n'est pas encore publié.
- (4) Cf. M. Marciniak, « Ostraca hiératiques du temple de Thoutmosis III », dans Actes du Premier Congrès International des Egyptologues, Akademie Verlag, Berlin (sous presse).
- (5) Ce second groupe est moins nombreux.

C'est dans ce dernier groupe que se classe l'ostracon en calcaire, n° de fouille 85/75 (1), retrouvé par notre mission en hiver 1975, au cours du déblaiement du plafond de la Salle de la Barque du temple, sous le triangle de décharge. Il gisait dans les débris rocheux, en compagnie d'autres objets (2). Il est inscrit sur le recto et sur le verso à l'encre noire. Le texte sur le recto est disposé en 8 lignes horizontales dont le début des trois dernières manque. Sur le verso, il est en 6 lignes très effacées. Les mieux préservées sont 3 lignes en commençant par la deuxième (cf. Pl. LI).

Transcription (3):

Recto:

- (1) Ses dimensions sont: H. 0,166 m., L. 0.073 m., Ep. 0,012 m. Haut. des caractères ca. 001 m, Au moment de la découverte il a été brisé en trois morceaux dont un actuellement est disparu.
- (2) Cf. J. Karkowski, *Etudes et Trav.* XI (sous presse).
- (3) Dans la transcription hiéroglyphique on a employé les critères de Gardiner et Černý, cf. Černý, Gardiner, *Hier. Ostraca* I, p. 1x.

TRADUCTION:

Recto: ¹ Premier mois de la saison Achet, jour 20 (a) (?). Recu ² pour offrande (donnée) ³ par (b) serviteur (c) Hat ⁽¹⁾. ⁴ Bière de qualité (d) — une cruche, ⁵ bière nubienne (e) — une cruche, ⁶ offrandes (f) (diverses) — deux sacs, ⁷ pains blancs (g) — deux miches, ⁸ l'encens pour encenser (h) — quatre cruches.

Verso: \(\frac{1}{1} \) une part (i). \(\frac{2}{1} \) (Premier mois) de la saison Achet, jour premier, Senenmout (j). \(\frac{3}{1} \) Offrandes (diverses) — deux sacs, \(\frac{4}{1} \) bière syrienne —, \(\frac{5}{1} \) l'encens (k) (?) \(\frac{6}{1} \) grand oiseau, petit oiseau (?) (l).

COMMENTAIRE:

- (a) lacune, d'env. 0,025 m. de longueur, peut être restituée. On peut supposer au début la continuation de la date du jour, s'il s'agit d'une date du jour 20 + x. Ensuite, compte tenu du déterminatif 7, visible au début de la seconde ligne, on peut restituer avec une forte vraisemblance $\frac{1}{x}$.
- (b) suivant un texte analogue provenant de Deir el-Bahari et publié par Hayes (3), on devrait ici s'attendre plutôt à 1 qu'à qu'à Peut-être s'agit-il d'une orthographe phonétique du mot 1? On pourrait aussi interpréter tout simplement comme une introduction du sujet (4), ou bien comme forme emphatique de (5).

égyptien, Moscou 1974, pp. 66 sq.

⁽¹⁾ Pour ce nom propre cf. H. Ranke, Personennamen I, p. 232,

⁽²⁾ Cf. Hayes, *JEA* 46 (1960), pl. XI, XI A, n° 9 — recto, l. 1 ainsi que p. 36.

⁽³⁾ Cf. Hayes, loc. cit., 1. 2.

⁽⁴⁾ Cf. Korostovtsev, Grammaire du Néo-

⁽⁵⁾ Cf. Korostovtsev, op. cit., p. 67.

⁽⁶⁾ Pour cette orthographe cf. J. Černý, A.A. Sadek, *Graffiti de la Montagne Thébaine*, IV, p. 19, n° 1829.

- (d) le terme [] le peut être interprété de la manière suivante. Il semble possible d'y voir, ce qui nous semble le plus vraisemblable, une forme adjectivale de [] le le le plus vraisemblable, une forme adjectivale de [] le le le le plus vraisemblable, une forme adjectivale de [] le le le plus vraisemblable, une forme adjectivale de plus vraisemblable de plus vraisemblable de
- (e) par analogie, il conviendrait de compléter cette lacune, de 0,015 m. de longueur, par $\binom{n}{n}$ $\binom{n}{$
- (f) avec vraisemblance, on peut compléter cette lacune, de 0,035 m. de longueur, par . On distingue encore le signe A en fin de la ligne (4).
- (h) seul le signe → est resté, il est vrai, mais on peut restituer avec grande vraisemblance, suivant les analogies, cette lacune, de 0,03 m. de longueur, par [] → « encens pour encenser » (6).

Verso:

168

- (i) seules de très faibles traces de signes sont visibles, le dernier mot de la ligne est probablement (7). Le début de la ligne est presque entièrement illisible.
- (j) après la date, nom propre dont le premier membre est incontestablement La seconde partie du nom semble être (8). Dans ce cas il s'agirait de (1), le créateur et l'architecte du temple d'Hatchepsout.
- (1) Cf. Faulkner, *Dict.*, p. 305; *WB*, V, pp. 374-375.
- (2) On peut s'attendre à l'orthographe avec du tny, cf. Korostovtsev, op. cit., p. 84.
- (3) Cf. Hayes, op. cit., pl. XI, XI A et p. 34, note 4.
- (4) Cf. Hayes, op. cit., pl. X, X A n° 10, recto 1. 2 et verso 1. 4 ainsi que pl. XI, XI A, n° 9 recto, 1. 4.

- (5) Cf. Hayes, op. cit., p. 36, note 5.
- ⁽⁶⁾ Cf. Hayes, op. cit., pl. X, X A, n° 10, verso 1. 5 ainsi que pl. XI, XI A, n° 9 1. 3 et pp. 36-37.
- Ostraca and Namestones, Glossary, p. 40 ainsi que pp. 23 et 43; WB, V, 465; Brugsch, WB, IV, p. 1643, Budge, Dict., p. 881 b.
- (8) Cf. G. Möller, *Paleographie* I et II, nº 194.

- (k) texte illisible. On voit seulement de faibles traces de signes indéfinis. Par analogie, on pourrait restituer ce fragment de texte comme [7] [7] (?) (1).
- (1) il semblerait possible, de manière hypothétique, de compléter cette lacune par (2). Ce n'est qu'une suggestion, quoiqu'une telle restitution semble concorder avec de faibles traces de signes.

Le texte du reçu d'offrande ici présenté implique de manière évidente qu'il devait être recopié sur papyrus pour être déposé dans les archives du temple (3). Mais un autre aspect du texte est frappant. Il indique en effet qu'au moment où fut écrit cet éclat de calcaire le temple était encore en construction, mais déjà remplissait ses fonctions sacrées et on y déposait des offrandes.

On connaît bien le moment où commença la construction du temple ⁽⁴⁾. De plus, grâce aux ostraca découverts auparavant sur ce terrain, on peut identifier certaines étapes de son édification. Nous connaissons la date du début de la taille du sanctuaire ⁽⁵⁾. Un ostracon provenant du tombeau de Senenmout (n° 71), à Thèbes Occidentale, nous la fournit ⁽⁶⁾: « onzième année, troisième mois de la saison Achet, jour 27 quand furent « ouverts » les montants d'entrée du sanctuaire ». Un autre ostracon, qui malheureusement ne comporte que la date du jour : « quatrième mois de la saison Achet, jour 16 », parle de ce fait de manière encore plus explicite ⁽⁷⁾.

Ostracon nº 85/75 comporte deux dates du jour (une au recto, une au verso). Les deux mentionnent : « le premier mois de la saison Achet, jour 20 (= recto) » et « le premier mois (?) de la saison Achet, jour 1 » (= verso) (8). Le lieu de trouvaille par contre, à savoir au-dessus du plafond de la Salle de la Barque, en dessous

⁽¹⁾ Cf. Hayes, op. cit., pl. X, X A, nº 10 — recto et verso ainsi que pl. XI, XI A, nº 9 — verso.

⁽²⁾ Cf. Hayes, loc. cit.

⁽³⁾ Cf. Hayes, op. cit., p. 37.

⁽⁴⁾ Relative à la prise du pouvoir par Hatchepsout, cf. J. Yoyotte, «La date supposée du couronnement d'Hatchepsout», Kêmi 18 (1968), pp. 85-91; Hayes, Sceptre of

Egypt, II, p. 84; R. Tefnin, Chr. d'Eg. XLVIII, n° 96 (1973), pp. 241-242.

⁽⁵⁾ Cf. Hayes, Ostraka and Namestones, pp. 23 et 34, pl. XVI, n° 80.

⁽⁶⁾ Toutes les dates du règne se reportent à celui de Thoutmosis III.

⁽⁷⁾ Cf. Hayes, *op. cit.*, p. 32, pl. IX, IX A, n° 3.

⁽⁸⁾ Cf. Pl. LI, ainsi que supra, p. 166.

de la construction de décharge triangulaire (1), indiquerait qu'il y fut déposé ou perdu au moment où le sanctuaire était déjà taillé, mais les travaux de la construction du plafond étaient en cours.

Donc, nous avons d'une part la date du commencement des travaux de taille du sanctuaire, en l'an 11 (2), d'autre part nous connaissons la date probable de l'achèvement du temple de Hatchepsout (3) — le cinquième mois de l'an 22. Il est donc logique de dater l'ostracon 85/75 à la période après l'an 11 du règne.

Mais par suite de la présence sur le verso de l'ostracon du nom de Senenmout, il serait possible de réduire de quelques années la datation hypothétique de notre objet. En effet, Senenmout disparaît des documents après l'an 16 du règne (4). C'est le début du déclin de ce dignitaire, qui s'acheva probablement en l'an 19 du règne (6). En ces circonstances, il est possible de préciser la datation de notre ostracon aux années entre 11 et 16 du règne, sans exclure une possibilité réduite de le reporter à après l'an 16 du règne. Pourtant cette dernière possibilité semble assez faible, d'autant plus qu'il est peu probable que le sanctuaire fut taillé et décoré pendant plus de 5 ans. Même un tel délai semblerait trop long pour l'exécution de la salle assez modeste du sanctuaire. Il serait donc tentant et plausible de resserrer encore plus la chronologie de notre objet. La datation à après l'an 11 du règne est incontestable, par contre la date limite peut être reportée légèrement plus tard. D'autre part, un terminus ante quem certain est l'an 16 du règne de Thoutmosis III.

170

⁽¹⁾ Cf. supra, p. 165.

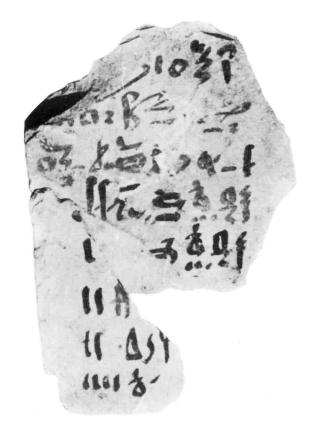
⁽²⁾ Cf. Hayes, op. cit., p. 38.

⁽³⁾ Cf. Hayes, *loc. cit.*, pour cette date proposée par Schott, cf. S. Schott, « Zum Krönungstag der Königin Hatchepsut », *NAWG* 1955, n° 6, p. 216.

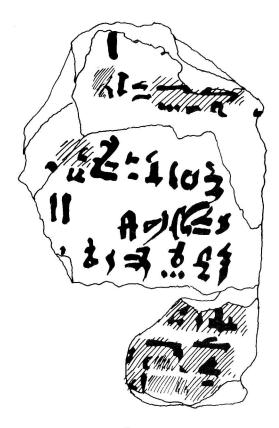
⁽⁴⁾ Cf. Helck, Zur Verwaltung ..., p. 363 ainsi que Hayes, op. cit., p. 40.

⁽⁵⁾ Cf. Hayes, Sceptre of Egypt, II (1959), p. 107; Hayes, op. cit., pp. 42-43, où il suppose que sa disparition ne fut entraînée par la perte de la faveur royale.





Nº 85/75



"Verso.



Recto.